CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1709** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : CONSTRUIRE EN PROVENCE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2013

Capital : 150 000

580 RUE CLAUDE FLORET
ZA DES LAURONS II
26110 NYONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCE 79 B 93

Siret : 316 972 140 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4066

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-130211

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-130211

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 75 26 10 61 **Fax :**

Portable : 06 77 05 41 97

Responsabilité légale :
BOSCHI OLIVIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : amelie@construire-en-provence.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 469 296 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	10	08/02/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	08/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		08/02/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		08/02/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 14:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.